



Rapport d'activité 2020 de l'Observatoire de la Finance
Durale



This project has received funding from the European Union's LIFE program under grant agreement LIFE18IPC/FR/000010 A.F.F.A.P. The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

Table des matières

Avant- propos _____	3
Enjeux et contexte _____	3
Historique _____	3
Mission _____	5
Financement _____	6
Gouvernance _____	6
Présentation des comités _____	6
Fonctionnement des comités _____	8
Le comité de pilotage _____	8
Le Comité scientifique et d'expertise _____	9
Le comité de pilotage de Finance ClimAct _____	10
Relations entre les comités _____	10
Entre le comité de pilotage et le comité scientifique et d'expertise _____	11
Entre le comité de pilotage de l'observatoire et de Finance ClimAct _____	11
Interactions avec les acteurs institutionnels _____	11
Coordination et collaboration avec Finance ClimAct _____	12
Remarques _____	13
Objectifs _____	13
Données _____	15
Acteurs couverts _____	15
Contenu _____	15
Type de données _____	16
Récolte de données _____	17
Remarques _____	18
Processus _____	18
Collecte des données _____	18
Engagements individuels _____	19
Le dialogue avec les parties _____	19
Retombées presse _____	20

Avant- propos

Comment construire une économie bas-carbone et résiliente vis-à-vis du changement climatique ? Situé au coeur de cette problématique, le secteur financier s'engage pour aligner ses activités sur une trajectoire de réchauffement planétaire inférieur à 2°C, soit zéro émissions nettes en 2050, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Comment suivre la transformation de ce secteur très hétérogène, en France et dans le monde ? Comment agréger les informations des banques, des assureurs, des gérants d'actifs, ou même des particuliers ? Comment présenter leurs engagements volontaires pour permettre leur suivi ?

L'Observatoire de la finance durable tente de répondre à ces questions pour la place de Paris par la mise en place d'une plateforme web de présentation et de suivi des engagements individuels publics des établissements financiers, basé sur des déclarations volontaires de chaque acteur, de données agrégées et d'indicateurs sectoriels permettant de rendre compte des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable.

A terme, l'Observatoire a l'ambition de produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle. Son objectif est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes. La place de Paris entend faire de ce projet un exemple de transparence, et le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux.

Ce rapport a ainsi pour objectif de servir de support de référence à la création de nouveaux Observatoires de Place. En ce sens, ce document parcourt les étapes de la création et de la première année d'activité de l'Observatoire de la finance durable.

Enjeux et contexte

Historique

La place de Paris a bénéficié d'un terrain fertile à la Finance Durable. En effet, la **mobilisation de la société civile et des acteurs concernés** a joué un grand rôle. Dès 1995, les premiers balbutiements de la finance durable apparaissent notamment avec la création du label

Finansol concernant les investissements sociaux. Cette mobilisation se poursuit en 2011 avec la création au sein de la Place de Paris du Département Développement Durable. C'est en 2014 que les acteurs de la finance commencent à être de plus en plus actifs dans le domaine lançant le coup d'envoi d'un mouvement générale avec la création des **Greens Bonds Principles**.

L'année 2015 est un point nodal de la finance durable en France. En effet, la **Cop 21** mobilise un grand nombre d'acteurs autour des questions climatiques. C'est dans ce mouvement que la Place de Paris met en place, pour la première fois, le **Climate Finance Day**. A côté de cet évènement majeur pour la place boursière, le **législateur définit les obligations d'information des investisseurs institutionnels concernant leur prise en compte des paramètres environnementaux et sociaux**.

La Place de Paris est donc avant-gardiste dans la mise en place un cadre réglementaire, et dans la promotion de la finance durable. C'est dans ce cadre particulièrement favorable que se crée l'Observatoire de la Finance Durable.

La création de l'Observatoire de la Finance Durable de la place de Paris est le résultat de deux grandes initiatives.

D'une première part, **l'engagement politique français à l'occasion de la réunion de Place** qui s'est tenu en présence Ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire. A l'occasion de cette réunion les principales organisations et fédérations professionnelles représentatives de la Place financière de Paris ont pris une déclaration commune. Dans cette dernière elles annoncent prendre de nouveaux engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. **La Déclaration de place du 2 juillet 2019** marque une nouvelle étape pour la finance verte et durable. Elle pose la **première pierre de l'Observatoire de la Finance Durable**.

Les engagements des acteurs menant à la création de l'Observatoire :

- Inciter leurs membres à adopter une stratégie charbon et à rendre compte dans le reporting extra financier au titre de l'exercice 2020
- Poursuivre les travaux méthodologiques en collaboration avec les ESAs sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques et sur l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario 2°C
- **Favoriser le suivi des engagements grâce à la création d'un observatoire** des réalisations et des actions des acteurs de la place financière de Paris en matière de finance verte et durable
- La Place de Paris veillera à favoriser la diffusion et la standardisation open source de ces méthodologies

Afin d'assurer une coordination et une collaboration, avec le projet Finance ClimaAct dont l'Observatoire de la Finance Durable est l'une des actions. Les compétences et connaissances spécifiques de chaque membre du projet renforcent et confortent l'Observatoire de la Finance Durable. Fort de cette collaboration, **un mouvement général en faveur de la Finance Durable s'est créé sur la Place de Paris. Ce mouvement assure une évolution coordonnée de la réglementation ou encore des méthodologies permettant de faire naître de nouveaux indicateurs reportables sur le site de l'Observatoire.** A titre d'exemple, certains membres du projet tels que I4CE, 2DII ou encore l'ADEME travaillent à la mise en place de méthodologies qui permettraient de renforcer la fiabilité et la lisibilité des indicateurs présents sur le site de l'Observatoire. **Le projet Finance ClimAct vient poser la deuxième pierre de l'Observatoire de la Finance Durable**

Le Comité Scientifique et d'Expertise, composé de membres actifs dans le secteur de la finance durable, a été lancé le 14 octobre 2020. Il s'est réuni avant le coup d'envoi de l'Observatoire de la finance durable. Une semaine avant le lancement de l'Observatoire, cette première rencontre a été l'occasion pour les membres du Comité de faire un rappel sur le format des recommandations attendues ainsi que les sujets à saisir pour la première année. **Fort de l'expertise de ses membres, ce Comité permet d'apporter une prise de hauteur sur l'Observatoire.**

Le 29 octobre 2020 : lancement de l'Observatoire de la Finance Durable. La Place de Paris réaffirme son rôle moteur en matière de lutte contre le changement climatique et plus largement sur le développement de la finance durable.

Mission

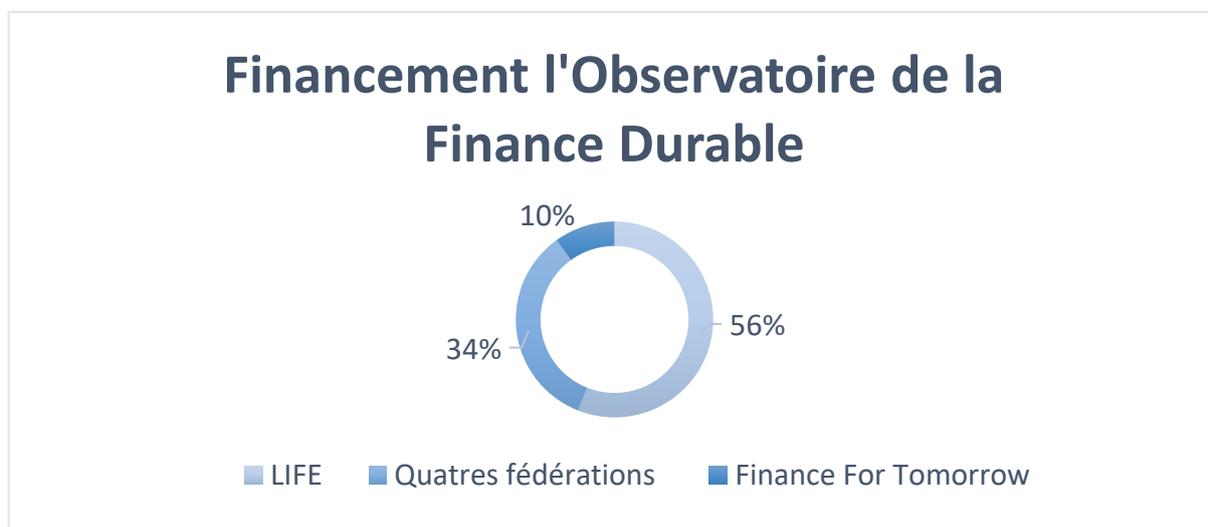
L'Observatoire de la Finance Durable, pionnier dans son domaine, a pour mission **d'accompagner le secteur financier à s'aligner sur une trajectoire de réchauffement planétaire inférieur à 2°C** conformément à leur engagement. Cet accompagnement indispensable se concentre sur deux problématiques majeures dans le but de **favoriser et faciliter** cet alignement. Ainsi l'Observatoire s'intéresse particulièrement, à **l'agrégation des informations provenant des grands secteurs** tels que les banques, assurances, sociétés de gestion, sociétés de capital investissements, sociétés financières. D'autres secteurs, important d'un point de vue financier et de la transition énergétique tels que le secteur immobilier et les investisseurs institutionnels pourraient être présentés. Ce sont des pistes d'étude évaluées dans l'Observatoire. L'Observatoire cherche également à **présenter les engagements individuels des acteurs et leur suivi.**

A terme, l'Observatoire a l'ambition de **produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle.** Son objectif est de **contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes.** La place de Paris entend

faire de ce projet un exemple de transparence, et le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux.

Financement

Le budget initial de l'Observatoire est de **490 000 euros sur cinq ans**. Le financement se découpe en deux parties. Une première partie financée par le projet Finance ClimAct subventionné par le programme LIFE de l'Union Européenne. Ainsi, 56% du financement de l'Observatoire provient du programme LIFE. Une deuxième partie provenant de la Déclaration de Place et de la demande de Bruno Le Maire. 34% du financement provient de quatre fédérations professionnelles et 10% provient de Finance For Tomorrow.



Gouvernance

Présentation des comités

La gouvernance de l'Observatoire a été créée sur trois piliers : le Comité de pilotage de l'Observatoire, le Comité scientifique et d'expertise et le Comité de pilotage de Finance ClimAct. Cette **triple gouvernance** est un point essentiel de l'Observatoire. En effet, elle permet **d'assurer l'indépendance, la cohérence et l'efficacité de l'Observatoire tout en fournissant des données qualitatives adaptées aux acteurs concernés.**

Le **comité de pilotage** regroupant les fédérations professionnelles permet de travailler avec l'ensemble des acteurs et donc de recueillir les informations directement auprès de ces derniers. En plus **d'assurer la qualité de la donnée**, travailler avec les fédérations permet de les accompagner vers de nouveaux indicateurs et **de renforcer l'engagement des acteurs sur la finance durable** (par exemple : travail d'ensemble sur les nouvelles méthodologies).

Le **Comité de pilotage** de Finance ClimAct permet de vérifier la conformité du projet par rapport aux engagements pris dans le cadre du financement LIFE par l'Europe. Ce soutien financier européen permet par ailleurs à l'Observatoire de bénéficier d'une certaine autonomie. Le comité de pilotage de Finance ClimAct favorise également l'ambition de l'Observatoire et permet une co-construction avec des acteurs divers (ONG, superviseur, organisme d'état)

Le **Comité Scientifique et d'Expertise** permet d'apporter une évaluation extérieure et indépendante sur l'Observatoire en émettant des recommandations visant à l'aider à atteindre ses objectifs. Ce comité participe à l'**amélioration de la qualité et de la pertinence des données** grâce à l'expertise de ses membres.

Comité de Pilotage

- Membres permanents
- Membres observateurs

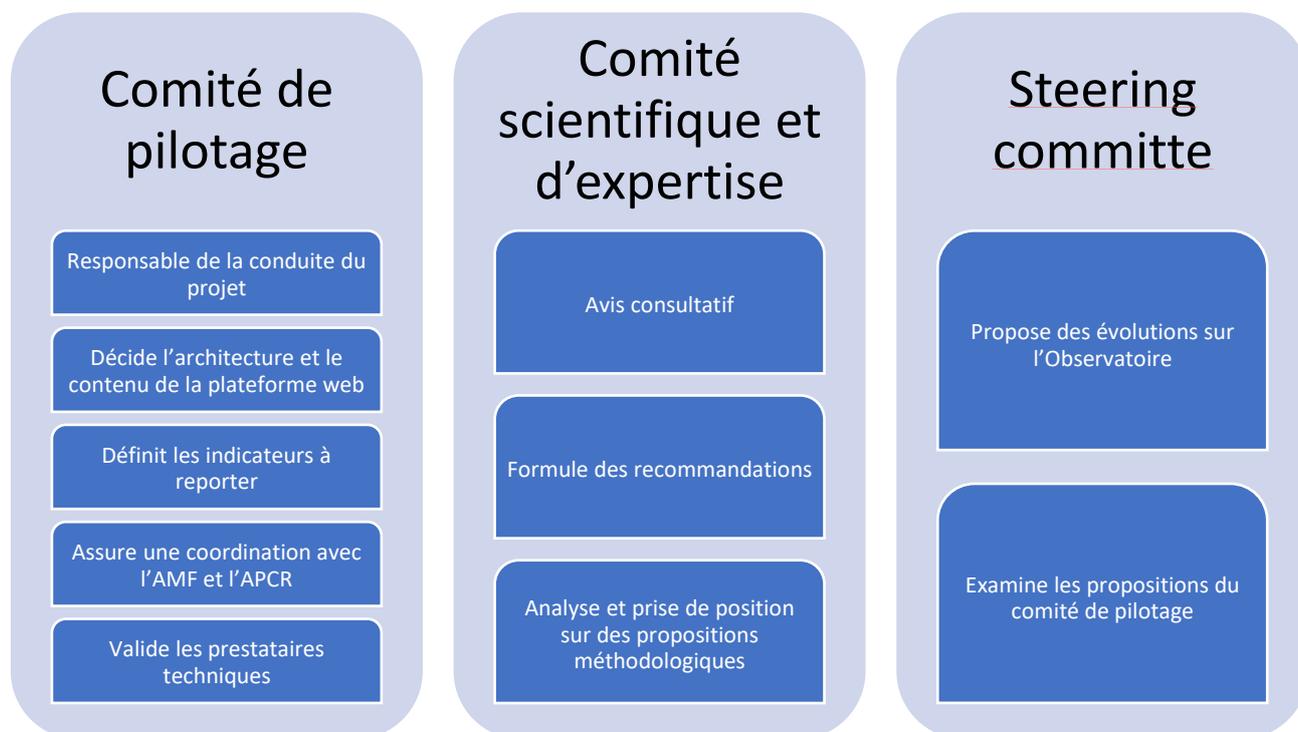
Comité scientifique et d'expertise

- Président
- Secrétaire
- Collège ONG et Think Tank
- Collège académique
- Collège expert
- Collège pouvoirs publics

Steering Committee

- ADEME
- CGDD
- AMF
- ACPR
- I4CE
- 2DII
- F4T
- Greenflex

Fonctionnement des comités



Le comité de pilotage de l'Observatoire réunit des membres permanents et des observateurs :

- **Membres permanents** : Finance For Tomorrow, Paris Europlace, Fédération Bancaire Française, France Invest, Association Française de Gestion Financière et la Fédération Française de l'Assurance
- **Membres observateurs** : Association Française des Sociétés Financière, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et PwC

Le Comité de pilotage de l'Observatoire a plusieurs rôles :

- Est responsable de la conduite du projet telle que définie dans la note de cadrage ;
- Décide de l'architecture et du contenu de la plateforme web qui assure la diffusion et la transparence des travaux et réalisations de l'Observatoire ;
- Définit les indicateurs à reporter pour témoigner des actions et réalisations des acteurs financiers en matière de finance durable ;
- Valide les prestataires techniques retenus pour la communication sur l'Observatoire et la mise en place du site internet ;

- Peut proposer des modifications aux orientations ou aux objectifs du projet décrits dans la note de cadrage ;
- Propose conjointement avec le comité de pilotage de Finance ClimAct, les membres pour le Comité scientifique et d'expertise, tout en tenant compte de l'avis du président du comité.

Le Comité scientifique et d'expertise

Le comité scientifique et d'expertise est présidé par Pierre Louis Lions. Ce lauréat de la médaille Fields en 1994 est Président du comité scientifique international de l'ILB et du programme : "Green & Sustainable Finance Transversal Program".

Dans un but de complémentarité, le comité scientifique et d'expertise est composé d'acteurs de différents horizons. Voici les membres :

- **Secrétaire** : Stéphane Voisin
- **Collège ONG et Think Tank** : Lucie Pinson (Reclaim Finance) et Michel Cardona (I4CE)
- **Collège académique** : Anna Creti (CGEMP), Delphine Lautier (Paris Dauphine, PSL), Augustin Landier (TSE, Hec Paris), Peter Tankov (ENSAE, ILB), Emmanuel Hache (IFP Energies nouvelles, IRIS, Economix)
- **Collège d'experts** : Jérôme Courcier (ex CA) et Caroline Delerable (EY)
- **Collège pouvoirs publics** : Elise Calais (MTES) et Charlotte Gardes (DGT)

Le comité se réunit plusieurs fois par ans, **les membres ne sont pas rémunérés** pour leur participation. Ils sont nommés, par le comité de pilotage de Finance ClimAct, « **intuitu personæ** ». Ils parlent donc en leur nom propre et non pas au nom de leurs institutions, à l'exception des représentants de la DG Trésor et du MTES, même s'ils apportent l'expertise et les connaissances de leurs organismes respectifs. Ils peuvent également **assurer un rôle de rapporteur et de communication en interne de leurs organismes respectifs**.

Sollicité par le Comité de Pilotage de l'observatoire et le comité de pilotage de Finance ClimAct, le Comité Scientifique et d'Expertise formule des **recommandations** destinées à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données (informations qualitatives et KPI) de l'Observatoire. Ces recommandations sont publiées sur le site de l'Observatoire. Ce comité a un **rôle consultatif**, il n'a pas vocation à évaluer les engagements et les politiques individuelles de chaque acteur financier.

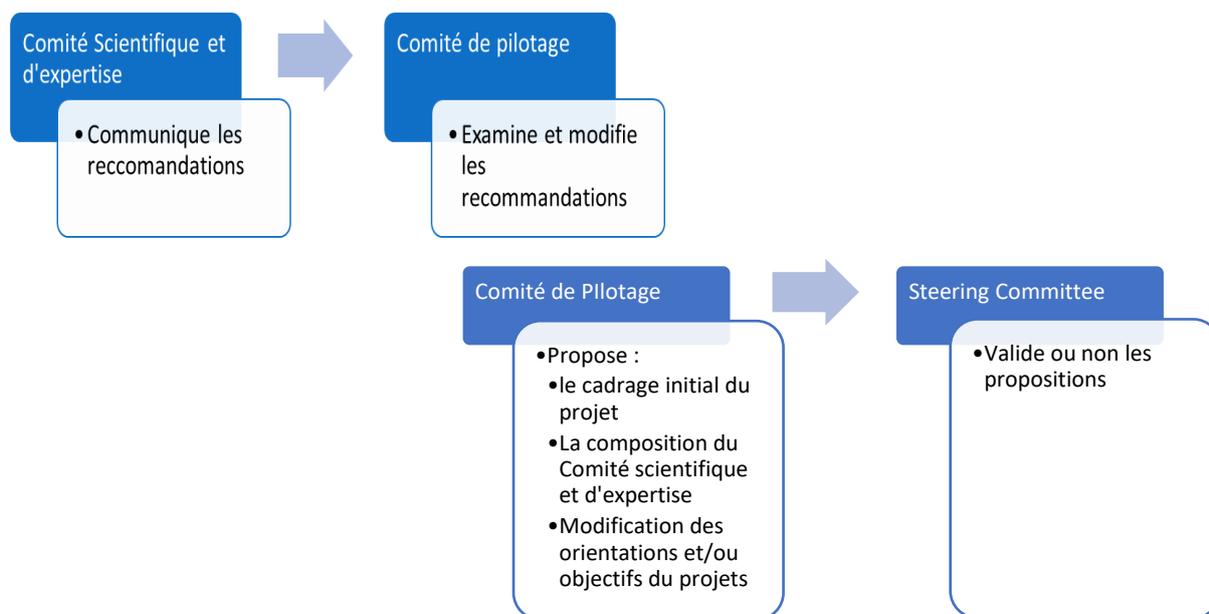
Le comité de pilotage de Finance ClimAct

Le comité de pilotage de Finance ClimAct réunit huit acteurs :

- L'ADEME
- Le Commissariat Général du Développement Durable
- L'Autorité des Marchés Financiers
- L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- Institute for Climate Economics
- 2 Degrees Investing Initiative
- Finance For Tomorrow
- Greenflex

Le comité de pilotage de Finance ClimAct peut proposer au Comité de pilotage de l'Observatoire des éventuelles évolutions de l'Observatoire. Il examine les propositions d'évolution émanant du Comité de pilotage de l'Observatoire qui nécessiteraient d'amender le Grant Agreement du projet Finance ClimAct dans les années à venir et fera **le lien avec la Commission Européenne dans le cas où une notification ou un avenant au Grant Agreement serait nécessaire.**

Relations entre les comités



Entre le comité de pilotage et le comité scientifique et d'expertise

Les recommandations du Comité scientifique et d'expertise doivent être examinées par le Comité de pilotage de l'Observatoire qui décidera de leur intégration, en tenant compte notamment de la capacité des acteurs financiers à mettre en œuvre ces recommandations. Les changements acceptés par le Comité de pilotage de l'Observatoire seront directement effectués pour l'année en cours lorsque cela est possible ou, le cas échéant, pris en compte dans la prochaine phase de collecte des informations. Ce processus permet **une amélioration de la qualité des données en assurant une rigueur scientifique.**

Entre le comité de pilotage de l'observatoire et de Finance ClimAct

Les propositions du Comité de pilotage de l'Observatoire concernant les éléments suivants sont soumises à la validation du comité de pilotage de Finance ClimAct :

- Cadrage initial du projet de l'Observatoire notamment pour valider son alignement avec le Grant Agreement signé avec la Commission européenne ;
- Composition du Comité scientifique et d'expertise sur la base de propositions conjointes formulées par le Comité de pilotage de l'Observatoire et par le comité de pilotage de Finance ClimAct, tout en tenant compte de l'avis du président du comité ;
- Modification des orientations ou des objectifs du projet décrits dans la note de cadrage. La participation de l'ADEME et F4T au Comité de pilotage permettra d'instruire la matérialité des changements proposés.

Ce processus permet à l'Observatoire de la Finance Durable d'**évoluer de manière cohérente avec les différents acteurs de la place de Paris.**

Interactions avec les acteurs institutionnels

La coordination avec les acteurs institutionnels est essentielle pour un Observatoire de Place. De manière générale, les deux organismes vont être amenés à collecter des données similaires. Dans ce cadre, il est important d'aller vers une convergence des données recueillies par l'Observatoire pour favoriser une **meilleure adoption des initiatives auprès des acteurs** (leur évitant ainsi de remplir plusieurs fois des questionnaires). Cela participerait aussi à une **meilleure transparence de la donnée** affichée par l'Observatoire.

Où en est l'Observatoire de la Finance durable aujourd'hui ?

Le travail de coordination est régulier bien qu'il n'y ait pas de questionnaire commun. Les périmètres ne sont pas les mêmes car les superviseurs regardent spécifiquement les sujets climatiques alors que l'Observatoire est ouvert à d'autres sujets de la finance durable. Une meilleure définition des périmètres faciliterait la coordination de ces questionnaires.

Les membres des comités participent activement au fonctionnement de l'Observatoire de la Finance Durable. En effet, **les fédérations professionnelles membres du Comité de pilotage agissent sur deux principaux axes**. D'une part, elles travaillent avec leurs membres respectifs **pour définir et valider les indicateurs** à reporter dans le cadre de l'Observatoire. D'autres part, **elles assurent la collecte annuelle des informations agrégées** nécessaires pour alimenter l'Observatoire.

Le Comité de Pilotage assure également de manière **régulière** une coordination avec les travaux des **Commissions Finance durable et Climat de l'AMF** et de l'**ACPR** assurant une **bonne connaissance des travaux de supervision sur les engagements climatiques**.

Finance For Tomorrow occupe une **place prépondérante au sein de l'Observatoire de la Finance durable**. En effet, membre du consortium des comités de pilotages Finance ClimAct, de l'Observatoire et observateur du comité scientifique et d'expertise, Finance For Tomorrow assure la coordination de l'ensemble de ces trois entités. Cette branche de la Paris EUROPLACE s'est érigée comme **hub de la finance durable réunissant l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnelle de la place**. Le lien qu'elle entretient avec cette pluralité d'acteurs est primordial puisque ces derniers participent à l'Observatoire de la Finance durable. Grace à cette position particulière, Finance For Tomorrow jouit d'une certaine **légitimité** à porter ce type d'initiative. En plus de gérer le budget de l'Observatoire, Finance For Tomorrow est **responsable de la bonne exécution du projet et des différents livrables, notamment du site de data visualisation**.

Coordination et collaboration avec Finance ClimAct

Les propositions des membres du consortium Finance ClimAct et leur collaboration active, permettent à l'Observatoire de la Finance Durable de bénéficier d'un accompagnement lui permettant de se rapprocher de ses objectifs.

Finance For Tomorrow est membre du projet Finance ClimAct dont l'observatoire est l'une des actions (C5.4). Grace à la **coordination et collaboration** avec les membres du projet réalisé par le comité de pilotage de Finance ClimAct, l'Observatoire bénéficie pleinement de l'expertise des membres du consortium et des apports méthodologiques des autres travaux (alignement des portefeuilles, impact climatique, reporting climatique, etc.). Cela se manifeste à deux niveaux : les propositions et la collaboration active.

Dans le cadre d'un groupe de travail (5.3), les membres du projet Finance ClimAct peuvent émettre des propositions pour contribuer à l'amélioration des outils développés par le projet. Le Comité Scientifique et d'Expertises de l'Observatoire a un devoir de bonne réception de ces recommandations et peut s'appuyer sur celles-ci pour émettre ses recommandations

Une **collaboration active** entre les membres de ce consortium s'est développée. A titre d'exemple, l'utilisation du programme PACTA 2020 et Demain de Pacta Act, méthodologie en développant dans le cadre de Finance ClimAct, permettrait une analyse de l'alignement des portefeuilles de la place de Paris à des scénarios de décarbonation de l'économie tel que celui de l'Agence Internationale de l'Energie. D'autres méthodologies existent pour faire ces calculs d'alignement. **La problématique étant d'engager l'ensemble des acteurs financiers d'un pays pour l'utilisation d'une méthodologie commune pour faire ce calcul.** La spécificité des membres de Pacta et sa présence au sein du projet Finance ClimAct contribue à proposer cet outil d'alignement comme **un des outils pertinents et participe à l'utilisation commune d'un outil par les différentes fédérations. Il est certain qu'un Observatoire de Place doit pouvoir s'appuyer sur une méthodologie commune pour avoir des indicateurs communs au niveau de la Place.** Suivant les pays, différents organismes d'autorités peuvent imposer des méthodologies, ce qui n'est pas le cas en France. Les acteurs utilisent donc un grand nombre de méthodologies différentes. **L'Observatoire n'a pas pour vocation de choisir une méthodologie mais de rapporter celles qui sont utilisées par les fédérations et dans le cadre des engagements individuels.**

Remarques

La réunion d'acteurs homogènes prend du temps. C'est pourquoi il est important **d'aligner les intérêts et attentes des différentes parties**, notamment lors de la coordination avec les superviseurs. Il a fallu un an à l'Observatoire de la Finance Durable pour réunir les différents acteurs autour de la table. Une fois le projet lancé, plusieurs mois ont été nécessaires pour s'accorder sur la note de cadrage.

Objectifs

L'année 2020 a été charnière pour l'Observatoire de la Finance Durable avec le lancement du site web. C'est dans cette perspective que l'Observatoire s'était donné deux objectifs :

- **Recenser et présenter des engagements individuels des acteurs membres des fédérations partenaires.**
- **Présenter des données agrégées relatives à la finance durable, en lien avec les activités des fédérations partenaires.**

L'année 2020 a été une réussite pour l'Observatoire de la Finance Durable qui a pleinement rempli ses objectifs.

Objectifs à 5 ans de l'Observatoire de la Finance Durable

En cours de réalisation

- Mise en place et suivi des engagements individuels et de leur réalisations

Non démarré

- Communication de mesures de suivi des engagements, enrichi par des données relatives à l'impact de ceux-ci et à l'additionnalité de ces engagements sur l'économie réelle

En cours de réalisation

- Les acteurs participants de manière volontaire s'engagent à contribuer sur l'ensemble de leurs engagements individuels publics en respectant le cadre commun défini par l'observatoire.

En cours de réalisation

- Finance For Tomorrow contribuera à diffuser auprès des fédérations membres du comité de pilotage des méthodologies d'évaluation et de reporting des engagements climat afin de favoriser l'harmonisation des pratiques et la mesure agrégée des contributions. Il travaillera à la clarification des engagements : calendrier, unité de mesure, hypothèses structurantes, périmètre concerné, en cohérence avec les recommandations formulées par les superviseurs.

Realisé annuellement

- L'Observatoire consultera le Comité scientifique et d'expertise sur la pertinence de l'intégration des données issues de l'application de méthodologies dont l'utilisation débute dans le secteur financier : PACTA^[1], PCAF^[2], Nazca^[3], Invecat^[4], liste non exhaustive et amené à évoluer.

A l'étude

- L'observatoire proposera des indicateurs permettant de mesurer de façon agrégée par type d'acteur l'alignement progressif et la contribution de la Place financière de Paris aux objectifs de l'accord de Paris.

A l'étude

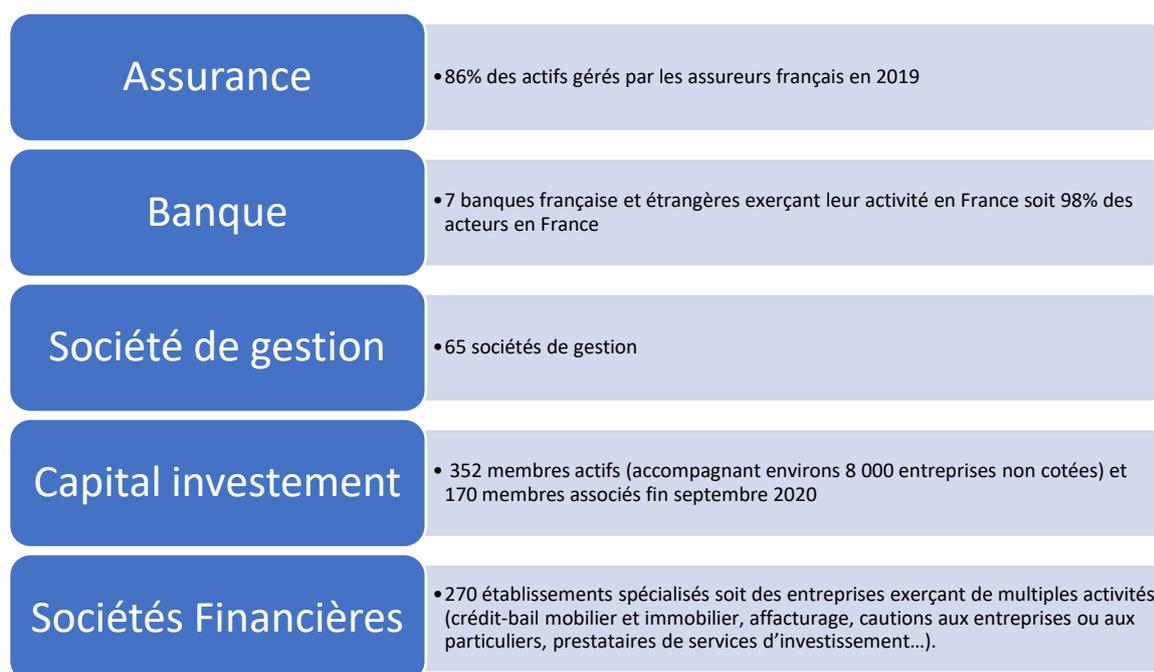
- La présentation de l'Observatoire et son contenu se référeront à l'ensemble des dispositions issues du Plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne lorsque cela est possible (règlements Taxonomie et Disclosures par exemple)

Données

Acteurs couverts

Les acteurs français concernés sont les membres des différents secteurs d'activité : Sociétés de gestion, Assurances, Capital- Investissement, Banques

L'Observatoire en chiffre c'est



Contenu

Afin de représenter au mieux les questions liées à la finance durable, l'Observatoire contient **deux types de données** :

- Les données sectorielles
- Les engagements individuels.

Avec l'aide du cabinet d'audit PwC, ces données sont classées par thématiques et/ou secteurs d'activités :

- Classement **par secteurs d'activités** : Sociétés de gestion, Assurances, Capital-Investissement, Banques

- Classement **par périmètres d'activités** : le financement de transition vers une économie bas carbone, la sortie du charbon, la gestion responsable et l'offre de produits responsables

<p> Transition vers une économie bas-carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crédit pour les particuliers affectés à la rénovation énergétique / Immobilier vert <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures vertes • Financement de projets d'énergie renouvelables • Fonds bas carbone . Thématiques environnement <ul style="list-style-type: none"> • Green bonds • Greenfin ... 	<p> Sortie du charbon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant des encours sous stratégie charbon <ul style="list-style-type: none"> • % d'entreprise du secteur qui ont une stratégie charbon • Type de stratégie charbon : engagement / exclusion • Statistiques sur les seuils relatif/absolus mis en places par le secteur <ul style="list-style-type: none"> • Exposition au charbon et montants désinvestis ...
<p> Gestion responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant et % des encours couverts par une analyse ESG • Politiques d'exclusions appliquées • Politiques spécifiques sur le climat • Adhésions aux initiatives et coalitions internationales : ICF, Climate Action 100+, PRI, PSI ... 	<p> Offre de produits responsables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Greenfin • ISR • Solidaires • Finansol • Véhicules électriques et hybrides financés ...

Type de données

Les données recueillis par périmètre concernent cinq grands secteurs d'activités via les fédérations ou associations professionnelles citées ci-dessus.

Les membres des fédérations reportent de manière volontaire leurs **engagements individuels**

	Périmètres des données concernées suivant les 4 grands périmètres définis avec PWC :			
	Transition vers une économie bas-carbone	Sortie du charbon	Process/Gestion responsable	Offre de produits responsables
	/		/	/

Concernant **les données sectorielles**, les fédérations et associations professionnelles reportent **selon les périmètres**.

	Périmètres des données concernées suivant les 4 grands périmètres définis avec PWC :			
	Financement de transition vers une économie bas-carbone	Sortie du charbon	Process/Gestion responsable	Offre de produits responsables
	€	€	€	€
	€	€	€	€
	€		€	€
	€	€		€
	€		€	

Exemple

Pour la sortie du charbon :

- 50% des banques ont un seuil relatif ou absolu pour leur stratégie d'exclusion du charbon
- 65 sociétés de gestions ont une stratégie charbon, ce qui représente 77% de actifs sous stratégie charbon
- 40% des assurances ont un seuil d'exclusion absolu au charbon

Récolte de données

Les **données sectorielles** ont été **collectées par chaque fédérations ou associations professionnelles**. Celles-ci ont envoyé des questionnaires à leur membre qui les remplissent puis sont transmis à l'Observatoire qui traite les données. Leur méthodologie respective est expliquée sur le site de l'Observatoire

Les groupes ayant des filiales appartenant à plusieurs secteurs (banque, assurance...) ont répondu aux enquêtes de chaque fédération sur leurs entités concernées et non au niveau groupe. À titre d'exemple, un groupe bancaire diversifié aura reporté les données relatives à la banque uniquement dans le cadre de la collecte menée par la FBF, tandis que sa filiale française assurance est couverte par la collecte de données FFA, sa filiale française de gestion d'actifs par l'AFG, et sa filiale française de crédit à la consommation par l'ASF.

La collecte des données concernant **les engagements individuels** se fait sur deux niveaux : un premier niveau où **les fédérations** demandent à leur membre de communiquer ces informations et un second niveau où **l'Observatoire** contacte directement les acteurs concernés.

Remarques

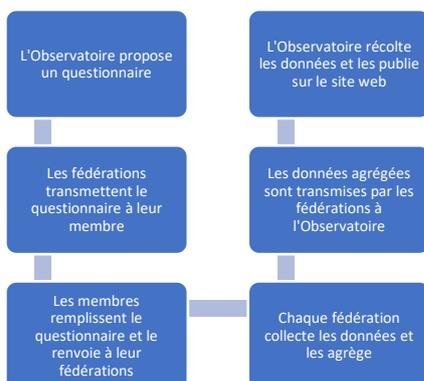
Le travail de collecte et de traitement des données a révélé plusieurs éléments. Premièrement **la capacité à avoir des indicateurs agrégés au niveau de place, des fédérations** (c'est-à-dire des secteurs d'activités) est particulièrement difficile car chaque acteur utilise une méthodologie. Aucun acteur institutionnel n'a prôné l'utilisation d'une méthodologie particulière. Deuxièmement, concernant le choix du périmètre, **l'Observatoire adresse deux périmètres purement climat et deux périmètres « durables » au sens large**. Ce n'était pas les attentes de tous les protagonistes du projet. La solution qui a été trouvée est d'élargir le périmètre pour correspondre à la majorité des acteurs. Troisièmement, une des problématiques majeures concerne **l'attente d'application de la taxonomie** afin de pouvoir définir au mieux ce qu'est un actif vert et de manière plus large ce qui est compris dans la transition bas carbone et ce qui ne l'est pas. Les montants pourront être amenés à changer en fonction de la taxonomie européenne. Malgré ces nombreuses difficultés, ce premier Observatoire de Place a largement été salué à son lancement pour la démarche des acteurs financiers. Ces derniers ont mis en open data les données proposées sur le site et l'Observatoire permettant d'avancer sur de nouveaux indicateurs tels que le calcul d'exposition au charbon des banques

Processus

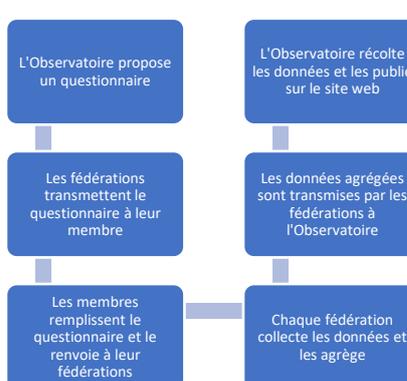
Le processus de mise en place de l'Observatoire et notamment de collecte des données a été réalisée avec l'aide indispensable de PwC. Ce dernier, membre à titre d'observateur au sein du Comité de Pilotage, **participe de manière active** à l'Observatoire. En effet, il procure une expertise financière nécessaire auprès de l'Observatoire. Ce cabinet **d'audit renforce la fiabilité de l'Observatoire** en lui apportant un **soutien technique essentiel**. A ce titre, PwC a accompagné l'Observatoire dans la structuration de la classification et des périmètres des engagements des acteurs.

Collecte des données

Pour les données sectorielles



Pour les engagements individuels



Données sectorielles

L'Observatoire de la Finance Durable propose un questionnaire permettant aux différents acteurs de transmettre leurs données sectorielles. Ces questionnaires sont transmis aux fédérations membres de l'Observatoire. Elles envoient ce dernier à leurs membres. **Chaque fédération préconise une méthodologie de calcul** à ses membres, celle-ci est publiée sur le site web. Une fois que les questionnaires sont remplis, **les fédérations agrègent les données dans leur secteur respectif puis les transmettent** à l'Observatoire de la Finance Durable. **L'Observatoire collecte toutes les données sectorielles et les diffuse ensuite via le site web.**

Engagements individuels

L'Observatoire de la Finance Durable demande aux fédérations de récolter les engagements individuels de leurs membres sur une base volontaire. Ces engagements sont ensuite transmis par les fédérations à l'Observatoire de la Finance Durable. **L'Observatoire contacte directement les acteurs n'ayant pas transmis leurs engagements individuels** dans le but de les récolter, le cas échéant les données publiques sont utilisées. **Les engagements individuels sont ensuite publiés sur le site web.**

Le dialogue avec les parties

Le dialogue avec les différents acteurs est l'un des éléments majeurs dans le processus. En effet, chaque acteur est différent et répond à différents enjeux, problématiques et préoccupations. Face à une telle hétérogénéité, il est indispensable **de comprendre les prérogatives de chaque acteur afin de proposer une solution adaptée.** C'est dans ce but qu'un dialogue s'installe.

Les discussions s'intéressent particulièrement **aux données** mais aussi **au mode de collecte de ces données.** À la suite de ces discussions des modifications sont apportées aux questionnaires par exemple ou encore au périmètre. Les modifications ont pour but d'adapter les demandes de

Alternative

Processus : la collecte des données peut se faire d'autres manières.

Une première possibilité pourrait de passer par des **données publiques.** Cependant ce ne sont que des estimations et non des données réelles. Deuxièmement, il est possible de **passer par les données des reporting.** Cependant la législation n'est pas toujours assez avancée pour permettre l'accès à de telles données.

Il aussi est possible d'imaginer une plateforme web par laquelle les acteurs rentrent leur engagements individuels (en sélectionnant les thématiques et le secteur d'activité concerné). Les engagements individuels seraient publiés sur le site web après une validation interne par l'Observatoire. Ainsi, le traitement des données pourrait être simplifié et la récolte ne consisterait qu'à de simples mails de relance envers les acteurs.

Dialogue avec les parties : établir un cahier des charges pour l'Observatoire, de le transmettre aux fédérations qui y inscrivent leurs commentaires. L'Observatoire pourrait faire une synthèse de ces commentaires et adapter le cahier des charges.

l'Observatoire de la Finance Durable à chaque acteur. Des nombreux allers-retours entre l'Observatoire et les acteurs ont lieu. L'Observatoire recueille les différentes problématiques, cherche à y répondre en collaboration avec les acteurs concernés. **Ce jeu de navette est primordial pour la création d'un outil adapté aux préoccupations des différents acteurs. L'efficacité de l'Observatoire de la Finance Durable dépend grandement de ces discussions.**

Retombées presse

Le lancement de l'Observatoire de la Finance Durable a été relayé par énormément de monde. Les retombées presse sont importantes, en témoigne les différents articles publiés à ce sujet.

- La presse généraliste en a parlé :

« L'initiative, qui vise à apporter plus de transparence sur l'engagement des acteurs financiers pour le climat, a été saluée, y compris par certaines ONG. »

La Tribune – 29/11/2020

La finance verte a décollé mais doit encore mieux faire, Alain Guillemoles, LaCroix, 11 décembre 2020, en ligne < <https://www.la-croix.com/Economie/finance-verte-decolle-doit-encore-mieux-faire-2020-12-11-1201129534> >

Paris lance un observatoire de la finance durable, une première mondiale... très perfectible, Juliette Raynal, La Tribune, 29 novembre 2020, en ligne < <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/paris-lance-un-observatoire-de-la-finance-durable-une-premiere-mondiale-tres-perfectible-861058.html> >

- La presse spécialisée en a parlé

« Ce réseau veut proposer une réponse mondiale à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris par la mobilisation du système financier. »

Novethic Essentiel – 18/11/2020

Finance durable : la place de Paris lance un observatoire de ses engagements en faveur du climat, Sophie Fabrégat, Actu-environnement, 29 novembre 2020, en ligne < <https://www.actu-environnement.com/ae/news/observatoire-finance-durable-engagements-climat-banque-assurances-36398.php4> >

L'observatoire de la finance durable, Briefs essentiels, novethic essentiel, 18 novembre 2020, en ligne < <https://lessentiel.novethic.fr/blog/briefs-essentiel-12/post/l-observatoire-de-la-finance-durable-422> >

➤ Les blogs spécialisés et les sites web en ont parlé

« Dévoilé à l'occasion du Climate Finance Day, l'Observatoire de la finance durable est une première à l'échelle mondiale. Il a pour ambition de contribuer à la transparence, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier »

Fédération Française des Assurances – 29/11/2020

Lancement de l'Observatoire de la finance durable, premier outil de suivi de la transformation des acteurs de la Place de Paris vers une neutralité carbone à l'horizon 2050, Fédération Française de l'Assurance, 29 novembre 2020, en ligne < <https://www.ffa-assurance.fr/presse/communiquede-presse/lancement-de-observatoire-de-la-finance-durable-premier-outil-de-suivi> >

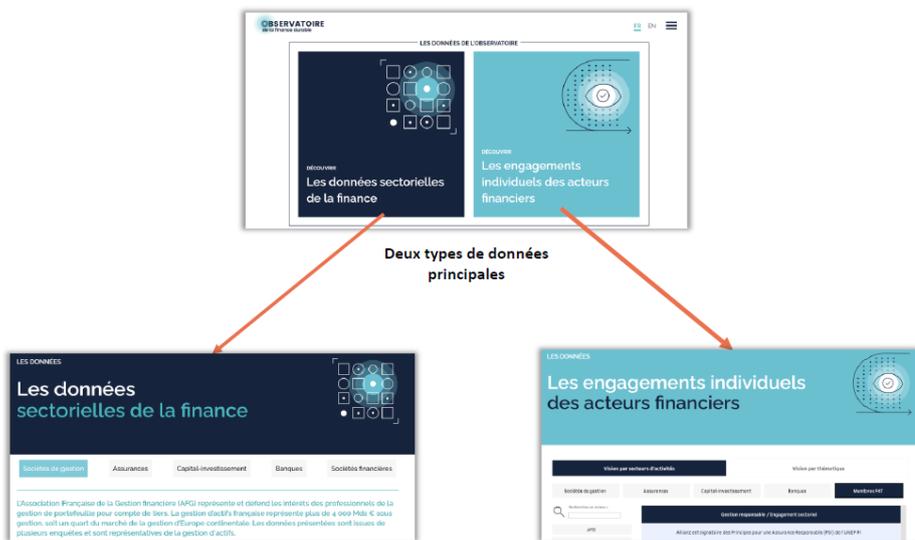
Pluie d'annonces dans le domaine de la finance durable, La veille Permanente, Editions législatives, 3 novembre 2020, en ligne < <https://www.editions-legislatives.fr/actualite/pluie-d-annonces-dans-le-domaine-de-la-finance-durable> >

Annexe 1 : Site Web de l’Observatoire

Annexe 2 : Communiqué de presse Finance For Tomorrow

Annexe 3 Note de Cadrage de l’Observatoire de la Finance Durable

Le site web présente les deux types de données : les données sectorielles et les engagements individuels.



Les données sectorielles sont classées par secteurs financiers et par périmètres.

Données sectorielles

1. Découvrez les données classées pour les cinq secteurs financiers présents dans l’Observatoire



2. Les indicateurs présents dans l’Observatoire sont classés en quatre grands périmètres pour la 1^{ère} édition. Retrouvez les infos de chaque secteur dans les 4 périmètres ici



3. Pour chaque secteur et chaque périmètre, un tableau présentant les données du secteur.

Les données ne sont pas encore uniformisées entre les différents secteurs. Nous travaillons dans ce sens pour une vision plus globale du secteur financier français.

Les engagements individuels sont classés par secteurs financiers et par périmètres.

Engagements individuels

Cliquez sur un périmètre : leurs engagements sont classés suivant les différents périmètres précédemment présentés en données sectorielles

Accès aux engagements par thématiques

Gestion responsable	Sortie du charbon	Transition bas carbone	Produits responsables
Engagement sectoriel	Assurances / ACM		
Exemplarité	Exclusion du tabac : Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel s'interdit tout investissement dans les entreprises du secteur du tabac.		
Gestion active pendant la période de détention	Intégrer des critères ESG dans les décisions d'investissement : Le Groupe des Assurance du Crédit Mutuel intègre depuis plusieurs années des critères ESG dans ses décisions d'investissement. A chaque		
Intégration de critères ESG dans les opérations	Exclusion des armes controversées, non conventionnelles et de destruction massive : Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel s'interdit d'investir dans toute entreprise impliquée dans la vente de mines		
Partenariats	Réduction des émissions de GES du Groupe Crédit Mutuel : Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel participe à l'objectif que s'est fixé le Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale de réduction de ses propres		
	Assurances / AGZ La Mondiale		
	Le Groupe est un investisseur responsable, conformément à sa charte d'investissement responsable et à son adhésion en 2018 aux Principes for Responsible Investment. Sa démarche vise à intégrer les critères		
	Le groupe AGZ La Mondiale s'interdit d'investir dans certains secteurs très controversés : • les armes		

Engagements individuels

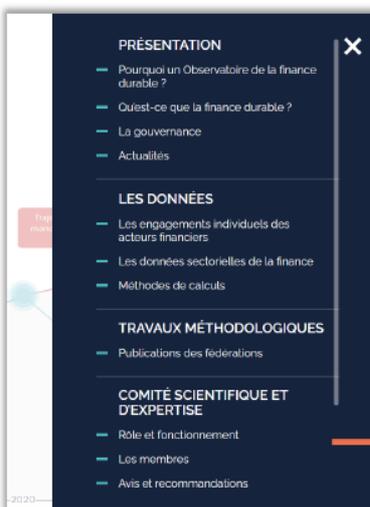
Cliquez sur un des membres de F4T ou recherchez une banque par exemple directement dans la barre de recherche et tous leurs engagements seront classés selon les périmètres comme précédemment expliqué

Accès aux engagements par secteurs d'activités

Sociétés de gestion	Assurances	Capital-Investissement	Banques	Membres F4T
Recherchez un acteur				
AFD	Gestion responsable / Intégration de critères ESG dans les opérations			
AGPI	Aviva France s'engage à réduire les risques ESG dans les portefeuilles d'investissement afin d'améliorer année après année le score ESG des portefeuilles et faire mieux que les indices de référence.			
Alliant	Aviva France s'engage à intégrer les facteurs ESG et climat, ainsi qu'une sélection des Objectifs de Développement Durable dans les décisions d'investissement et mesurer quantitativement sa performance			
Amundi	Gestion responsable / Partenariats			
Aviva	Aviva France s'engage à encourager les actions publiques en faveur de l'investissement responsable et de l'intégration des critères ESG dans les réglementations et à participer activement à l'élaboration			
Axa	Gestion responsable / Politique d'exclusion (hors charbon)			
BNP Paribas	Aviva France s'engage à exclure des secteurs des offres d'assurance financière et dommages du fait de leur positionnement défavorable sur des facteurs ESG, par exemple l'armement, la fabrication de produits			
Caisses des dépôts	Produits responsables / Produits intégrant des critères ESG			
CUP Assurance	Aviva France s'engage à poursuivre la promotion et la distribution des fonds ISR pour ses contrats d'assurance vie et la gestion sous mandat. Aviva permet à ses clients d'investir dans des UC 100% ISR.			
Crédit Mutuel	Produits responsables / Produits labellisés			
Crédit Mutuel Asset Management	Aviva France s'engage à poursuivre son soutien et son financement à l'économie sociale et solidaire			
Eiffel IG				
ERAPP				
HSBC-France				

Le site contient également d'autres pages tels que la présentation des membres du comité, les publications des fédérations ou encore la gouvernance de l'Observatoire.

Retrouvez comment les indicateurs sont calculés par chaque acteur, suivant le même format d'onglets :



Sur le site, vous pouvez également retrouver une présentation du Comité scientifique et d'expertise ainsi que les recommandations publiées par les membres, les actualités



La mise en place du site web permettant de rendre accessible les données de l'Observatoire présente un enjeu important. L'Observatoire a procédé en plusieurs étapes. La première, et principale, a été de rédiger un cahier des charges pour l'appel d'offre. Ce dernier s'attarde particulièrement sur les fonctionnalités du site web. Ainsi, plusieurs points ont été mis en exergue tels que :

- Des fonctionnalités amenées à évoluer afin de permettre l'intégration de nouvelles fonctionnalités ;
- La possibilité de modification du site web en autonomie ;
- Créer/modifier/supprimer des pages, rubriques et contenus dans le back office ;
- Modification de l'arborescence ;
- Code source modifiable sous format css/html ;
- La possibilité d'exportation au format web des données recueillies par l'Observatoire et de les intégrer dans une page du site web.

La mise en place du site web a soulevé plusieurs points importants. La plus grande contrainte (et donc difficulté) est le temps. Le délai imparti pour réaliser le site web et y intégrer les données est court. De plus, la flexibilité est un élément majeur. Certains acteurs demandent des modifications de dernière minute nécessitant une grande adaptabilité. Ce besoin de souplesse n'est pas à négliger dans la mise en place du site web. Parmi les points forts, le site web regroupe à un même endroit, les principaux acteurs du domaine de la finance durable, ce qui est une avancée majeure dans le domaine de la finance durable.

UN AN APRES SA DÉCLARATION COMMUNE POUR UNE FINANCE VERTE ET DURABLE, LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS DRESSE UN PREMIER POINT D'ÉTAPE

Paris, le 2 juillet 2020 – Il y a un an, les principales organisations et fédérations professionnelles représentatives de la Place financière de Paris (ASF-Association française des Sociétés Financières, AFG-Association Française de la Gestion financière, FBF-Fédération bancaire française, FFA-Fédération Française de l'Assurance, France Invest-Association des Investisseurs pour la croissance, Paris EUROPLACE et Finance for Tomorrow) annonçaient de nouveaux engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique et pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Un an après, elles dressent un point d'étape des actions menées et à venir.

1/ D'ici fin 2020, tous les grands acteurs de la place de Paris auront défini leur stratégie de sortie du charbon

- **Les grandes banques françaises sont désormais toutes dotées d'une politique volontariste de sortie du charbon.** Elles ont adopté des critères d'exclusion et des dates butoir précises, au-delà desquelles elles ne pourront plus avoir des relations commerciales avec les entreprises qui ne seraient plus en ligne avec les exigences de leur politique.
- **Tous les assureurs disposent désormais d'une politique d'exclusion relative au charbon** et une dizaine ont actualisé leur politique depuis l'année dernière. Au total, une quinzaine d'acteurs représentant plus de 70 % des actifs gérés par les assureurs prévoient une date de sortie définitive du charbon et/ou un abaissement progressif des seuils d'exclusion de leurs politiques, en ligne avec les recommandations des ONG. Plus de 750 millions d'euros ont été désinvestis du charbon par les assureurs au titre de l'application de ces politiques en 2019.
- **Des stratégies d'exclusion du charbon s'appliquent déjà à plus des deux tiers des actifs gérés en France par des sociétés de gestion de portefeuille.** L'AFG, la FBF et la FFA accompagnent leurs membres dans la mise en œuvre de stratégies de sortie du charbon d'ici fin 2020. L'AFG et la FFA ont notamment publié un guide et des recommandations à destination de leurs adhérents.

2/ Mise en place d'un Observatoire de la finance durable pour suivre les engagements de manière transparente

Le site de l'Observatoire sera mis en ligne à l'occasion du 6^e Climate Finance Day, organisé par Finance for Tomorrow, le 29 octobre 2020. Il recensera les engagements individuels des acteurs de la Place de Paris sur une base volontaire et présentera des indicateurs consolidés par secteur d'activité autour de :

- La stratégie de sortie du charbon
- Le financement de la transition vers une économie bas-carbone
- L'investissement responsable suivant des critères ESG
- Les offres de produits responsables.

L'objectif de l'Observatoire est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier vers la finance durable. Outre la contribution des fédérations professionnelles, l'Observatoire de la finance durable bénéficie de financements issus du programme LIFE de la Commission européenne grâce à son inclusion au sein du projet Finance ClimAct. Il sera doté d'un **comité scientifique et d'expertise**, composé de membres indépendants, sollicités pour analyser la pertinence et la qualité de la méthodologie et des données affichées par l'Observatoire. Ce comité sera présidé par Pierre Louis Lions, lauréat de la médaille Fields en 1994 et professeur au Collège de France.

3/ La Place de Paris conforte son positionnement de leader pour une finance verte et durable

Les acteurs de la Place de Paris sont en pointe dans le développement de la finance verte et durable au niveau international.

- En 2019, **quatre banques françaises figurent dans le top 10 mondial** en matière de prêts verts et durables. Un palmarès que l'on retrouve en matière d'obligations vertes, sociales et durables où leur part de marché s'élève à plus de 27%.
- À fin 2019, l'encours de la gestion Investissement Responsable en France s'établit à **1 861 mds €** (contre 1 458 mds € à fin 2018). Les labels publics ISR et Greenfin continuent leur progression, affichant respectivement, **455 fonds labellisés** (contre 222 en 2019) qui représentent 166 mds € d'encours, et 45 fonds labellisés (contre 30 en 2019) pour un encours total de **14 mds €**, preuve du leadership de Paris en matière de finance verte et durable. A fin juin 2019, 43% des encours de fonds français labellisés ISR étaient détenus par les assureurs français. Ces derniers continuent par ailleurs de développer l'offre d'épargne responsable, verte et solidaire en assurance vie grâce à des supports d'unités de compte labellisés.
- D'ici fin 2020, l'ASF va publier des **statistiques pour mesurer l'évolution des financements d'équipements « verts »** : acquisition par les ménages de véhicules plus propres, rénovation énergétique des logements et des bâtiments industriels, investissements dans l'éolien, biomasse et recyclage des déchets.
- Au travers de l'**Initiative Carbone 2020**, adopté par les PRI en 2019, une quarantaine de fonds de capital-investissement travaillent au développement de guides, d'outils et de méthodologies opérationnels destinés à intégrer l'enjeu climatique dans leurs décisions d'investissement ou à réaliser l'évaluation de l'empreinte carbone de leurs participations. Sur 10 ans, de 2010 à 2019, 5,7 M€ ont été investis par les acteurs du capital-investissement français dans les Cleantech en France, dont plus du tiers dans les énergies renouvelables, le ticket moyen est passé de **3,2 M€ en 2010 à 11,3 M€ en 2019**.

Augustin de Romanet, Président de Paris EUROPLACE, indique : « *Au moment où l'Europe redémarre son économie en conjuguant relance des entreprises, croissance verte et innovation numérique, les acteurs de la place financière de PARIS confirment, en ce jour anniversaire de la première Déclaration de place intervenue en 2019, leur engagement collectif pour la promotion d'une finance verte et durable. Les assurances, les banques, les entreprises et les investisseurs sont parties prenantes de cette démarche de neutralité carbone à horizon 2050* »

Thierry Déau, Président de Finance for Tomorrow, déclare : « *Finance for tomorrow est plus que jamais mobilisée pour accompagner les acteurs de la Place dans la réussite de la transition de leurs activités vers un modèle plus écologique et juste socialement. L'Observatoire de la finance durable sera un indicateur de l'impact des actions de la Place et un exemple de transparence. Nous avons l'ambition qu'il entraîne des initiatives similaires à l'international* »

Liste des signataires de la déclaration de Place du 2 juillet 2019 :



CONTACT PRESSE

Alexandre Daudin

alexandre.daudin@shan.fr

01 44 50 51 76

Margaux Béal

margaux.beal@shan.fr

01 44 50 58 80



Finance for Tomorrow est la branche de Paris EUROPLACE lancée en juin 2017 pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. Les près de 80 membres et observateurs de Finance for Tomorrow s'engagent dans une charte commune à contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU. Finance for Tomorrow est présidée par Thierry Déau, Président Directeur général et fondateur de Meridiam.



Paris EUROPLACE est l'organisation chargée de développer et promouvoir au plan international la Place financière de Paris et, d'une manière générale, l'industrie financière française. Elle fédère l'ensemble des parties prenantes : entreprises, investisseurs, intermédiaires bancaires et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marché, soit plus de 400 membres. L'association est présidée par Augustin de Romanet, président-directeur général de Aéroports de Paris.



With the contribution of the European Union LIFE program.

The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

Huit acteurs clés de la finance durable en France se sont réunis sous la coordination de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), sur un programme inédit d'ingénierie financière d'un budget de 18 millions d'euros, et doté de 10 millions d'euros de financement par la Commission Européenne (programme LIFE qui soutient des actions favorisant la mise en œuvre de politiques européennes). Ce projet, Finance ClimAct, vise à développer des méthodes et outils nouveaux, et à les intégrer aux processus de décisions et de pilotage des différentes parties prenantes du secteur financier. Cette stratégie s'inscrit directement dans l'Accord de Paris, qui vise à « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique ».

Note de cadrage

Observatoire de la finance durable

24/06/2020



*With the contribution of the European Union LIFE program
The European Commission is not responsible for any use that
may be made of the information it contains.”*

Sommaire

1. Origine et contexte du projet	3
1.1. Enjeux.....	3
1.2. Genèse du projet.....	3
2. Gouvernance	5
2.1. Présentation générale des instances de gouvernance	5
2.2. Comité de pilotage de l’Observatoire	5
2.2.1 Membres permanents :	5
2.2.2 Rôle du Comité.....	5
2.2.3 Fonctionnement du Comité	6
2.3 Steering committee de Finance ClimAct.....	6
2.5 Comité scientifique et d’expertise	8
2.5.1 Membres permanents proposés à date :	8
2.5.2 Rôle du Comité.....	8
2.5.3 Fonctionnement du Comité	9
2.5.4 Gouvernance du Comité scientifique et d’expertise	9
3 Objectifs de l’Observatoire	9
3.1 Contexte des objectifs de l’Observatoire.....	9
3.2 Détail des objectifs.....	9
3.2.1 Objectifs de la version v0 en 2020	9
3.2.2 Objectifs du projet à cinq ans	11
3.2.3 Objectif de partage et de promotion internationale du projet	11
3.2.4 Objectif de communication et d’accessibilité.....	11
3.3 Cibles.....	12
3.4 Réalisations	12
4. Planning	13
4.1 Macro planning du projet 2020-2023	13
4.3 Micro planning Lancement v0 en Octobre 2020	14

1. Origine et contexte du projet

1.1.Enjeux

Comment construire une économie bas-carbone et résiliente vis-à-vis du changement climatique ? Situé au cœur de cette problématique, le secteur financier s'engage pour aligner ses activités sur une trajectoire de réchauffement planétaire inférieur à 2°C, soit zéro émissions nettes en 2050, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Comment suivre la transformation de ce secteur très hétérogène, en France et dans le monde ? Comment agréger les informations des banques, des assureurs, des gérants d'actifs, ou même des particuliers ? Comment présenter leurs engagements volontaires pour permettre leur suivi ?

L'Observatoire de la finance durable tente de répondre à ces questions pour la place de Paris par la mise en place d'une plateforme web de présentation et de suivi des engagements individuels publics des établissements financiers, basé sur des déclarations volontaires de chaque acteur, de données agrégées et d'indicateurs sectoriels permettant de rendre compte des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable.

A terme, l'Observatoire a l'ambition de produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle. Son objectif est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes. La place de Paris entend faire de ce projet un exemple de transparence, et le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux.

1.2.Genèse du projet

A l'occasion de la réunion de Place qui s'est tenue le 2 juillet 2019 à la demande et en présence du Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, les principales organisations et fédérations professionnelles représentatives de la Place financière de Paris ont annoncé, dans une déclaration commune, de nouveaux engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique et pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 :

- Ils inciteront leurs membres à adopter une stratégie charbon, avec un calendrier global de désengagement, et à en rendre compte dans leur reporting extra-financier au titre de l'exercice 2020.
- Ils poursuivront des travaux méthodologiques en collaboration avec les autorités de supervision sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques et sur l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario 2°C. La place de Paris veillera à favoriser la diffusion et la standardisation open source de ces méthodologies.
- Ils favoriseront le suivi des engagements ainsi que des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris, en matière de finance verte et durable, grâce à la création d'un Observatoire.

Doté d'un Comité scientifique et d'expertise, l'Observatoire sera piloté conjointement par les principales fédérations professionnelles (AFG, FBF, FFA, France Invest) et par Finance for Tomorrow.

En parallèle, un consortium d'acteurs, mené par l'ADEME et décrit en 2.3, a répondu et gagné un appel à projet de la Commission européenne dans le cadre de son programme LIFE, instrument financier entièrement dédié au soutien des projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Ce projet a pris le nom de « Finance ClimAct ».

Dans l'objectif de décarboner les flux financiers et de réduire l'exposition des institutions financières aux risques climat, le projet Finance ClimAct vise à développer des méthodes et outils nouveaux, et à les intégrer aux processus de décisions et de pilotage des différentes parties prenantes du secteur financier. Cette stratégie s'inscrit directement dans l'Accord de Paris, qui vise à « *rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique* ». Huit acteurs clés de la finance durable en France se sont réunis sous la coordination de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), sur un programme inédit d'ingénierie financière d'un budget de 18 millions d'euros, et doté de 10 millions d'euros de financement par la Commission Européenne.

Au sein de Finance ClimAct, une partie du projet porte sur la mise en place d'un « Observatoire de suivi des engagements » des acteurs financiers en matière de finance durable, dans lequel Finance for Tomorrow était à la fois le principal bénéficiaire et le partenaire lead au sein du consortium.

Afin de doter l'Observatoire de la finance durable annoncé dans le cadre de la déclaration du 2 juillet 2019 de moyens financiers, compte-tenu de l'alignement des objectifs de cet Observatoire avec les objectifs généraux de Finance ClimAct, la décision fut prise en septembre 2019, au moment de la soumission finale de la proposition auprès du programme LIFE, d'amender le projet d'Observatoire de suivi des engagements initialement proposé dans Finance ClimAct pour co-financer, aux côtés des fédérations professionnelles, l'Observatoire de la finance durable.

2. Gouvernance

2.1. Présentation générale des instances de gouvernance

Compte tenu de son origine mixte expliquée en 1.2, plusieurs instances interviennent dans la gouvernance de l'Observatoire :

1. Le Comité de pilotage de l'Observatoire, composé des principales fédérations professionnelles des acteurs financiers de la place de Paris, est responsable de la conduite et de la réalisation du projet.
2. Le Steering committee du projet Finance ClimAct, présidé par l'ADEME, assure le respect du positionnement stratégique du projet, le respect des délais et le reporting financier du projet Finance ClimAct au niveau de la Commission Européenne.
3. Le Comité scientifique et d'expertise sera mis en place dès la première année et avant le lancement de la V0 du site web prévue au Q4 2020.

Le rôle et la composition de chacune de ces instances sont présentés ci-après.

2.2 Comité de pilotage de l'Observatoire

2.2.1 Membres permanents :

Le Comité de pilotage de l'Observatoire est constitué de :

- Finance for tomorrow,
- Paris EUROPLACE,
- La Fédération Bancaire Française (FBF),
- La Fédération Française de l'Assurance (FFA),
- L'Association Française de la Gestion financière (AFG),
- France Invest

Avec un rôle d'observateur :

- L'Association française des sociétés financières (ASF)
- L'ADEME
- PWC, qui intervient en pro-bono

2.2.2 Rôle du Comité

Le Comité de pilotage de l'Observatoire

- Est responsable de la conduite du projet telle que définie dans cette note de cadrage ;
- Décide de l'architecture et du contenu de la plateforme web qui assure la diffusion et la transparence des travaux et réalisations de l'Observatoire ;
- Définit les indicateurs à reporter pour témoigner des actions et réalisations des acteurs financiers en matière de finance durable ;

- Communique ses travaux au Comité scientifique et d'expertise afin de recueillir les recommandations de ce dernier ;
- Examine les recommandations du Comité scientifique et d'expertise pour décider des changements qu'il juge pertinents et réalisables dans les années à venir et les prendre en compte dans l'Observatoire le cas échéant ;
- Assure une coordination régulière avec l'AMF et l'ACPR sur les travaux de leurs Commissions Finance durable et Climat ;
- Valide les prestataires techniques retenus pour la communication sur l'Observatoire et la mise en place du site internet ;
- Peut proposer des modifications aux orientations ou aux objectifs du projet décrits dans la note de cadrage ;
- Propose conjointement avec le Steering Committee de Finance ClimAct, les membres pour le Comité scientifique et d'expertise, tout en tenant compte de l'avis du président du comité.

Ces deux derniers éléments seront soumis à la validation du Steering committee de Finance ClimAct.

Le Comité de pilotage fait un reporting régulier au bureau de Finance for Tomorrow de l'avancée des travaux de l'Observatoire.

Les fédérations professionnelles membres du Comité de pilotage :

- Travaillent avec leurs membres respectifs pour définir et valider les indicateurs à reporter dans le cadre de l'Observatoire ;
- Assurent la collecte annuelle des informations agrégées nécessaires pour alimenter l'Observatoire.

2.2.3 Fonctionnement du Comité

Le Comité de pilotage de l'Observatoire se réunit au moins mensuellement, ou davantage si l'activité le nécessite.

2.3 Steering committee de Finance ClimAct

2.3.1 Membres du Steering committee

Le Steering committee de Finance ClimAct présidé par l'ADEME, se compose de l'ensemble des membres du consortium Finance ClimAct :

- ADEME
- Commissariat général au développement durable (CGDD)
- Autorité des marchés financiers (AMF)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- Institute for Climate Economics (I4CE)
- 2° Investing initiative
- Finance for Tomorrow
- Greenflex

2.3.2 Rôle du Steering committee de Finance ClimAct dans le projet de l'Observatoire

Dans le cadre de Finance ClimAct, Finance for Tomorrow est lié contractuellement avec l'ADEME (Coordinateur du projet) par un partnership agreement auquel est annexé le Grant Agreement signé avec la Commission Européenne. Le Steering committee du projet Finance ClimAct, présidé par l'ADEME, assure le respect du positionnement stratégique, des délais et le reporting financier du projet Finance ClimAct au niveau de la Commission européenne.

Finance for Tomorrow rapporte sur les avancements de l'Observatoire auprès du Steering committee de Finance ClimAct et fait le lien entre le Comité de pilotage de l'Observatoire et le Steering committee de Finance ClimAct. Dans le cadre du programme LIFE, la subvention des travaux est conditionnée au respect par Finance For Tomorrow des livrables et des moyens mis en œuvre. Ceux-ci seront contrôlés à un premier niveau par le consortium et le coordinateur et à un second niveau par l'EASME et son équipe de consultant externes chargés du suivi.

Certaines actions du projet Finance ClimAct permettront de formuler des propositions méthodologiques sur l'engagement et la fixation d'objectifs climat. Il s'agit des travaux 'C1.2. Assessment of effectiveness in delivering environmental outcomes', 'C5.1. Pilot-test science-based target setting by bankset' et 'C5.2. Pilot-test science-based target setting by institutional investors' ainsi que l'action « C4.1. Climate-related Management and Disclosure Observatory » qui a pour objectif de créer un outil capable de centraliser les reportings climat et de référencer les meilleures pratiques dans ce domaine, afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des rapports.

Sur la base de ces travaux, le projet Finance ClimAct formulera des recommandations en ce sens dans le cadre de l'action C5.3 qui seront communiquées au Comité de pilotage de l'Observatoire et au Comité Scientifique et d'expertise.

Les propositions du Comité de pilotage de l'Observatoire concernant les éléments suivants seront soumis à la validation du Steering Committee de Finance ClimAct:

- Cadrage initial du projet de l'Observatoire (par la présente note) notamment pour valider son alignement avec le Grant Agreement signé avec la Commission européenne ;
- Composition du Comité scientifique et d'expertise sur la base de propositions conjointes formulées par le comité de pilotage de l'observatoire et par le Steering Committee de Finance ClimAct, tout en tenant compte de l'avis du président du comité ;
- Modification des orientations ou des objectifs du projet décrits dans la note de cadrage. La participation de l'ADEME et F4T au Comité de pilotage permettra d'instruire la matérialité des changements proposés.

Le cas échéant, le Steering committee de Finance ClimAct pourra aussi proposer au Comité de pilotage de l'Observatoire des éventuelles évolutions de l'Observatoire. Il examinera les propositions d'évolution émanant du Comité de pilotage de l'Observatoire qui nécessiteraient d'amender le Grant Agreement du projet Finance ClimAct dans les années à venir et fera le lien avec la Commission Européenne dans le cas où une notification ou un avenant au Grant Agreement serait nécessaire.

2.3.3 Mode de fonctionnement

Le Steering committee de Finance ClimAct se réunit trimestriellement.

2.5 Comité scientifique et d'expertise

2.5.1 Membres du comité

Le comité sera composé d'un président, d'un secrétaire, d'un collègue recherche, d'un collègue ONG/Think Tank, de deux experts ESG/Climat avec une connaissance métiers bancaires et / ou de gestion d'actif / investissement et de deux membres des pouvoirs publiques.

Les membres du Comité scientifique et d'expertise sont nommés par le steering committee de Finance ClimAct. Ils sont nommés « intuitu personæ », à l'exception des représentants de la DG Trésor et du MTEs : ils parlent donc en leur nom propre et pas au nom de leurs institutions, même s'ils apportent l'expertise et les connaissances de leurs organismes respectifs. Ils peuvent également assurer un rôle de rapporteur et de communication en interne de leurs organismes respectifs. Si un des membres du Comité scientifique et d'expertise était amené à laisser sa place, il sera remplacé sur proposition conjointe du Comité de Pilotage, du Steering Committee et du président du Comité Scientifique et après validation du Steering committee de Finance ClimAct, par une autre personne, également désignée « intuitu personae » : l'organisation de rattachement ne peut pas demander un remplacement automatique par une autre personne de l'organisation.

Le secrétaire du Comité scientifique et d'expertise assiste le Président et assure le bon fonctionnement du Comité.

La coordination des travaux entre le Comité de pilotage de l'Observatoire et le Comité scientifique et d'expertise est assurée par le chef de projet de Finance for Tomorrow en charge de l'Observatoire.

2.5.2 Rôle du Comité

Le Comité scientifique et d'expertise a un rôle consultatif. Il est sollicité par le Comité de pilotage de l'Observatoire et par le Steering Committee de Finance ClimAct.

Il formule des recommandations destinées à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données (informations qualitatives et KPI) de l'Observatoire. Il n'a pas vocation à évaluer les engagements et les politiques individuelles de chaque acteur financier. Il sera également en charge d'analyser et de prendre position sur les propositions méthodologiques formulées par le projet Finance ClimAct.

Les recommandations de ce Comité seront examinées par le Comité de pilotage de l'Observatoire qui décidera de leur intégration, en tenant compte notamment de la capacité des acteurs financiers à mettre en œuvre ces recommandations. Les changements acceptés par le Comité de pilotage de l'Observatoire seront directement effectués pour l'année en cours lorsque cela est possible ou, le cas échéant, pris en compte dans la prochaine phase de collecte des informations.

Les recommandations du Comité scientifique et d'évaluation seront publiées sur le site de l'Observatoire.

2.5.3 Fonctionnement du Comité

Ce Comité scientifique et d'expertise se réunit 2 fois par an.

Les travaux des membres du Comité scientifique et d'expertise ne sont pas rémunérés.

Les membres s'engagent autant que possible à préserver la confidentialité des débats.

2.5.4 Gouvernance du Comité scientifique et d'expertise

A définir une fois le Comité constitué.

3 Objectifs de l'Observatoire

3.1 Contexte des objectifs de l'Observatoire

Comme évoqué précédemment, l'Observatoire résulte d'une initiative collective des fédérations professionnelles de la Place financière de Paris annoncée dans la déclaration du 2 juillet 2019, répondant à une attente forte du Ministère de l'Economie et des Finances. L'Observatoire est en partie financé par les fédérations professionnelles membres du Comité de pilotage et en partie par la Commission européenne dans le cadre du projet Finance ClimAct.

L'Observatoire de la finance durable est un projet qui s'inscrit sur une durée initiale de 5 ans avec des premiers livrables attendus dès 2020. Les objectifs seront échelonnés tout au long de cette période pour être réalisables d'un point de vue opérationnel et répondre au mieux aux attentes des parties prenantes telles que définies dans la partie 3.3 (cibles de l'Observatoire).

3.2 Détail des objectifs

3.2.1 Objectifs de la version v0 en 2020

L'objectif de la première année est de lancer une première version « v0 » du site web de l'Observatoire. Cet observatoire sera composé a minima de deux parties.

La première partie fera un recensement et une présentation des engagements individuels des acteurs membres des fédérations professionnelles partenaires du projet : FBF, FFA, AFG, ASF et France Invest, sur une base volontaire, au titre de la déclaration de place du 2 juillet 2019. Ce premier recensement sera amené à évoluer au fur et à mesure de l'avancée des travaux méthodologiques et de la coordination avec le travail des superviseurs. La seconde partie présentera des données sectorielles relatives à la finance verte et durable relatives aux activités de chaque fédération professionnelle partenaires du projet : FBF, FFA, AFG, ASF et France Invest.

Pour cette v0 ces données agrégées concerneront 4 périmètres :

- Financement de la transition vers une économie bas-carbone
- Désinvestissement du charbon
- Gestion responsable
- Produits responsables

Périmètres des données agrégées dans l'Observatoire vo suivant les 4 grands périmètres définis avec PWC :				
	Financement de transition vers une économie bas-carbone	Désinvestissement du charbon	Process/Gestion responsable	Offre de produits responsables
	X	X	X	X
	X	X	X	X
	X		X	X
	X	X		X
	X		X	

Fig1. Présentation des données mises à disposition par les fédérations professionnelles

3.2.2 Objectifs du projet à cinq ans

L'ambition à terme de l'Observatoire de la finance durable est de mettre en place un suivi des engagements individuels et de leur réalisations.

Cela sera rendu possible par la communication de mesures de suivi des engagements, enrichi par des données relatives à l'impact de ceux-ci et, dans la mesure du possible, à l'additionnalité de ces engagements sur l'économie réelle.

La participation des acteurs dans l'observatoire se fait sur base volontaire. Les acteurs participants s'engagent à contribuer à celui-ci sur l'ensemble de leurs engagements individuels publics en respectant le cadre commun défini par l'observatoire.

Dans le cadre de leur participation à l'observatoire, Finance For Tomorrow contribuera à diffuser auprès des fédérations membres du comité de pilotage des méthodologies d'évaluation et de reporting des engagements climat afin de favoriser l'harmonisation des pratiques et la mesure agrégée des contributions. Ainsi, Finance For Tomorrow travaillera avec les fédérations à la clarification des engagements : calendrier, unité de mesure, hypothèses structurantes, périmètre concerné, en cohérence avec les recommandations formulées par les superviseurs.

Des travaux débuteront dès 2021 dans ce but. L'Observatoire consultera le Comité scientifique et d'expertise sur la pertinence de l'intégration des données issues de l'application de méthodologies dont l'utilisation débute dans le secteur financier : PACTA¹, PCAF², Nazca³, Invecat⁴, liste non exhaustive et amené à évoluer.

L'observatoire proposera des indicateurs permettant de mesurer de façon agrégée par type d'acteur l'alignement progressif et la contribution de la Place financière de Paris aux objectifs de l'accord de Paris.

Sa présentation et son contenu se référeront à l'ensemble des dispositions issues du Plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne lorsque cela est possible (règlements Taxonomie et Disclosures par exemple).

3.2.3 Objectif de partage et de promotion internationale du projet

Le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens ou internationaux. A ce titre, Finance for Tomorrow partagera le retour d'expérience et les enseignements du projet de l'Observatoire avec d'autres centres financiers. Les méthodologies mises en place dans l'Observatoire seront en open-source. Cet objectif sera adressé plutôt dans la dernière phase du projet en 2023/2024.

3.2.4 Objectif de communication et d'accessibilité

Le dernier objectif est un objectif de communication auprès des professionnels du secteur mais aussi de la société civile (ONG notamment) et du grand public. Une partie pédagogique pourra être mise en place afin d'assurer une bonne compréhension des enjeux, des objectifs et des délais nécessaires à la

¹ <https://2degrees-investing.org/resource/pacta/>

² <https://carbonaccountingfinancials.com/>

³ <https://climateaction.unfccc.int/>

⁴ <https://cordis.europa.eu/project/id/785087/fr>

transition de la finance, et donner une vision claire au grand public et aux acteurs engagés, tel que le monde associatif et les acteurs politiques.

3.3 Cibles

Le site internet de l'Observatoire s'adresse aux pouvoirs publics, aux autorités de tutelles, aux professionnels de la finance ainsi qu'à la société civile et au grand public.

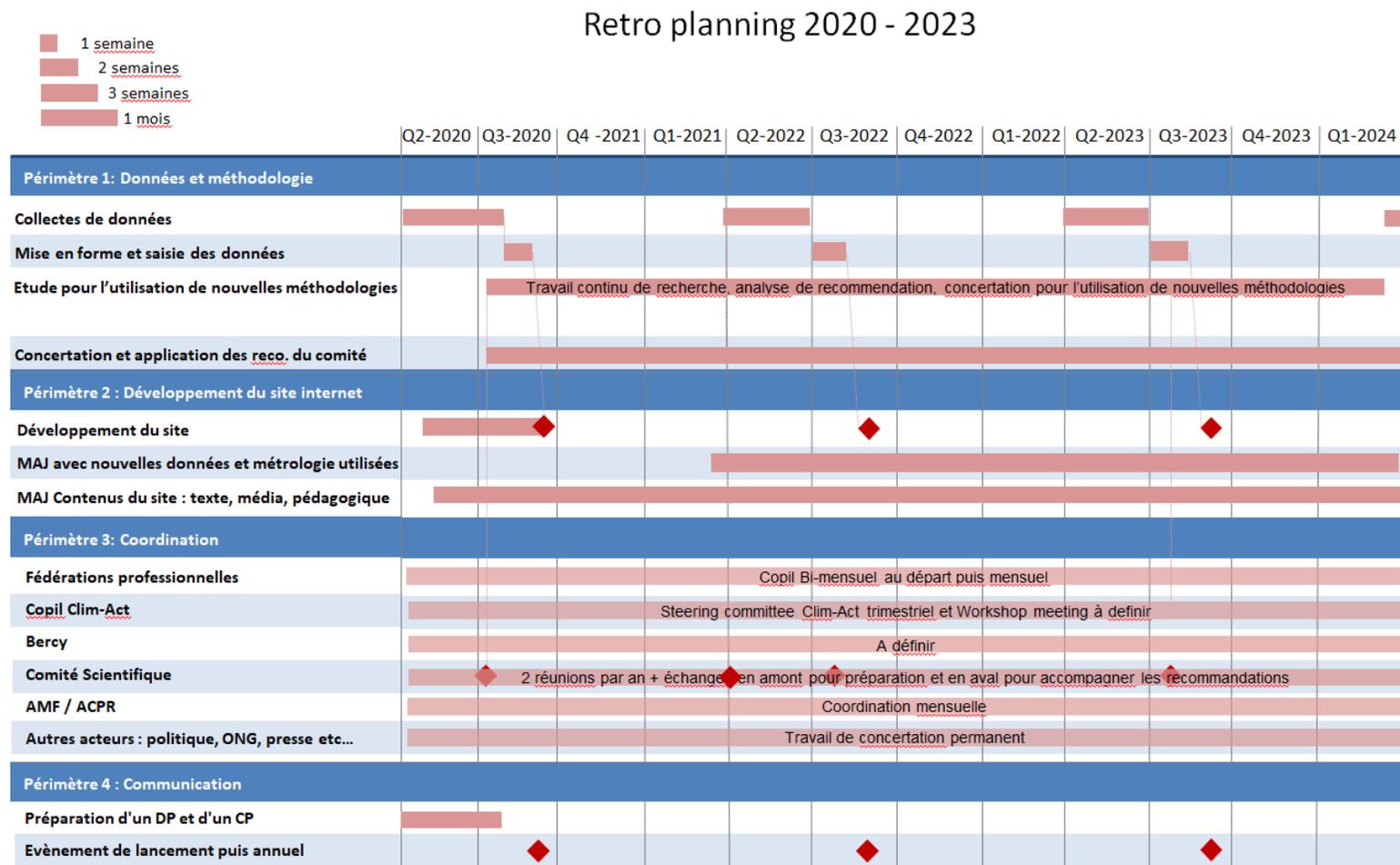
3.4 Réalisations

Les livrables attendus du projet sont :

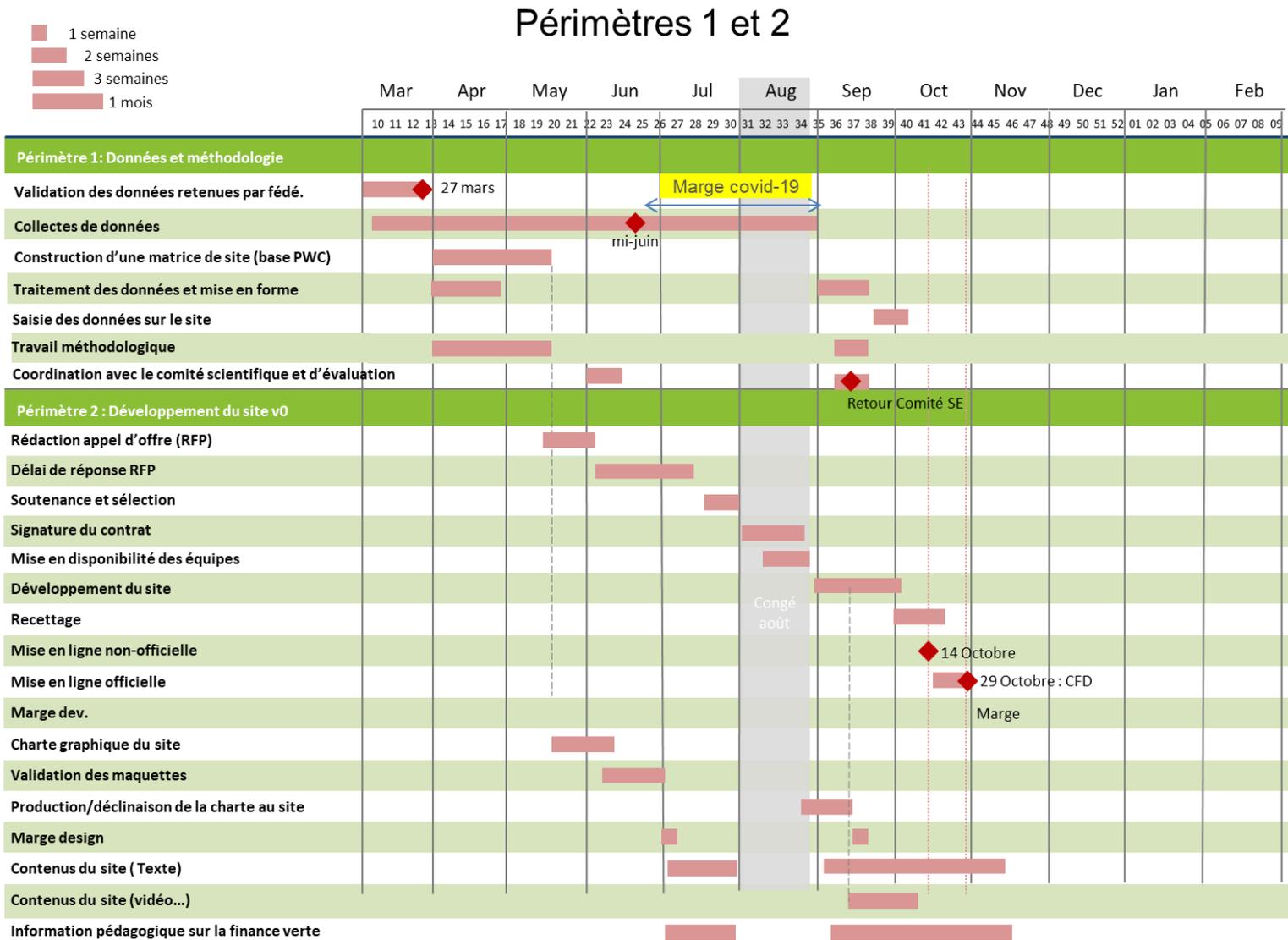
- un site internet qui affiche les données de manière dynamique ;
- un rapport annuel à fournir dans le cadre du projet Finance ClimAct et réalisé à ce titre par Finance for Tomorrow, avec la validation du Comité de pilotage de l'Observatoire.

4. Planning

4.1 Macro planning du projet 2020-2023



4.2 Micro planning Lancement v0 en Octobre 2020



Périmètres 3 et 4

